



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
18/10/2023

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 29
Présents : 18
Procurations : 06
Votants : 24

OBJET :

FINANCES

**Acquisition de la parcelle
AA 87 à proximité de
Saint Ferréol**

En l'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, Mme JUSTAFRE Stéphanie, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, Adjoint ; Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, M. COSTE Jean-François, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michèle, M. BORREILL Philippe, M. CARLES Yves, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. ANGULO José, Adjoint à Mme JUSTAFRE Stéphanie, adjointe,
M. DUNYACH Denis, Adjoint à Mme DUNYACH Monique, conseillère municipale,
M. BELTRAN José, Adjoint à M. CARLES Yves, conseiller municipal,
M. VILA-PASOLA Marti, Adjoint à Mme BOISDRON Gisèle, conseillère municipale,
Mme OHN Christiane, conseillère municipale à Mme BOISORIEUX Michèle, conseillère municipale,
M. PUIGMAL Patrick, conseiller municipal à Mme QUER Martine conseillère municipale,

Absent (e, s) excusé (e, s) : Mme TORRENT Michèle, Mme BRISSAUD Mina, M. REDONDO Simon

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, M. PARAYRE Jean

Secrétaire de séance : Mme CAPEILLE Sandrine

Le site de Saint-Ferréol est emblématique pour les Céretans, à ce titre il convient de le préserver et de le valoriser. Situé en zone rouge du plan de prévention des risques incendies feux de forêt, il est soumis à un risque très fort d'incendie.

La commune de Céret est déjà propriétaire de plusieurs parcelles autour du site. À la suite du décès du propriétaire, les héritiers de la parcelle de la parcelle AA87 d'une contenance de 4125m² située à proximité immédiate du site de Saint-Ferréol proposent de céder cette parcelle à la commune au prix de 695.47 € soit 0.16 €/m².

Cette acquisition serait l'occasion de poursuivre la politique de réserves foncières autour de l'ermitage en contribuant à la préservation et à la valorisation du site.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'acquisition de la parcelle AA87 au prix proposé de 695.47 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DECIDE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **D'APPROUVER** l'acquisition de la parcelle cadastrée AA 87 pour un montant de 695.47 Euros

- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à signer le compromis de vente et/ou l'acte authentique de vente, qui seront dressés et toute pièce relative à ce dossier,

- **DE PRECISER** que la dépense liée à l'exécution de la présente délibération sera inscrite au budget principal de la commune.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
CAPEILLE Sandrine



Le Maire de CERET
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

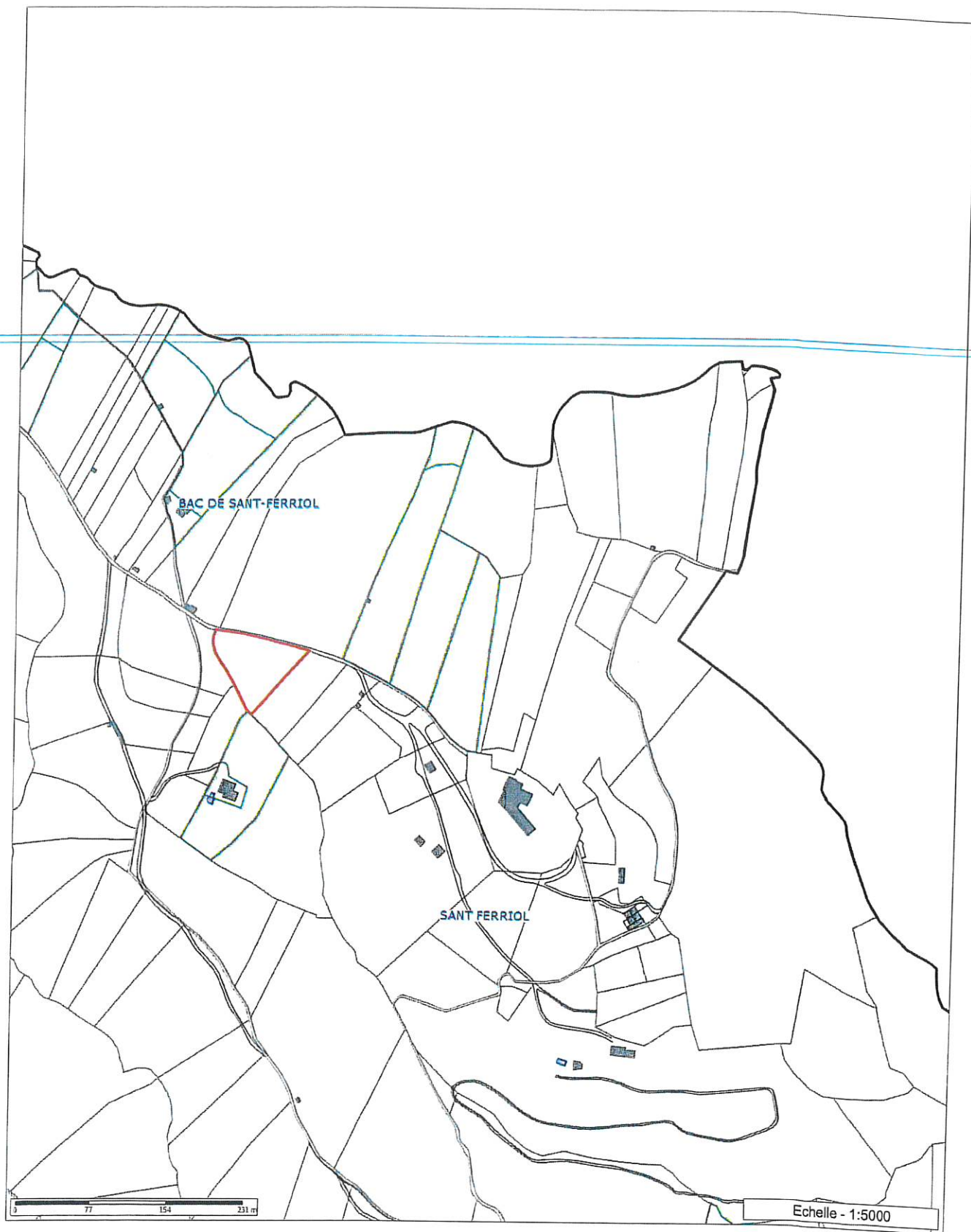
Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 066-216600494-20231025-DCM1512023-DE



Parcelle AA87 - 4125m²



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le



ID : 066-216600494-20231025-DCM1512023-DE